

AVIS FINANCIER

AVIS D'INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) ECUREUIL OBLI EURO

Nous informons les porteurs de parts du FCP ECUREUIL OBLI EURO (parts C FR0010057075 et parts C/D FR0010876821) de l'entrée en vigueur, à compter du 23 décembre 2015, de la modification suivante :

Date et périodicité d'établissement de la valeur liquidative.

Il est désormais précisé que le calcul de la valeur liquidative s'effectue chaque jour ouvrable bancaire complet à la fois au Luxembourg et en France

Les autres caractéristiques du FCP demeurent inchangées.

La documentation juridique de ce FCP, décrivant l'ensemble de ses caractéristiques, ainsi que celle de son compartiment maître (Natixis Euro Aggregate) sont disponibles auprès de Natixis Asset Management et sur le site www.caisse-epargne.fr. Elles peuvent vous être adressées dans un délai de huit jours ouvrés, sur simple demande écrite, auprès de :

NATIXIS ASSET MANAGEMENT Direction « Service Clients » Immeuble Grand Seine 21, quai d'Austerlitz 75634 Paris Cedex 13

ou par e-mail adressé à : nam-service-clients@am.natixis.com

